



**JOURNÉE « LA FRANCOPHONIE »**  
**« L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER INTERPELLE**  
**LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE »**  
**7 JUIN 2024**

**COMMUNICATION**

**de Jacques LEGENDRE**

Ancien ministre, ancien député et sénateur, ancien secrétaire général parlementaire de l'APF,  
membre titulaire de la 3<sup>e</sup> section de l'ASOM

Voici revenu le moment où la Francophonie s'assemble au Sommet.

Ces moments particuliers me sont familiers.

En 1987 déjà, j'accompagnais le président François Mitterrand au II<sup>e</sup> Sommet à Québec. J'étais alors secrétaire général de l'Association internationale des parlementaires de Langue Française (AIPLF). C'était une époque effervescente. Le président du Burkina Faso, Thomas Sankara, le poing levé, se déclarait « prêt pour la révolution », sous le regard perplexe du président français. Nos amis Québécois savouraient le plaisir d'accueillir chez eux leurs « cousins » de toute la planète. Des soldats canadiens en tunique rouge et bonnet présentaient les armes à la délégation, à deux pas des Plaines d'Abraham, où les généraux français et anglais Montcalm et Wolfe s'étaient entretenus. Et le président français affichait puissance et modernité en se posant à Québec en Concorde. L'avenir semblait radieux pour cette vieille idée neuve : la Francophonie.

Depuis, j'ai participé à une dizaine de sommets : Maurice, Cotonou, Hà Nội, Moncton, Beyrouth, Ouagadougou, Bucarest, Montreux, Kinshasa, Dakar. Certains furent importants, en particulier celui à Hà Nội, qui vit l'élection d'un Secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'Onu. Il a apporté alors sa notoriété à ce qui s'est imposé comme une organisation internationale sur une base linguistique. Ce Sommet à Hà Nội a permis aussi de faire justice de cette accusation persistante de néocolonialisme. Les Vietnamiens, à l'ombre du tombeau d'Hồ Chí Minh, ne s'y seraient évidemment pas prêtés.

À Maurice aussi une volonté commune s'exprima. Unanimement, les délégations présentes exigèrent que la culture ne soit pas traitée comme une simple marchandise et que l'Unesco se saisisse de la question des biens culturels, qui ne devraient pas relever du ressort exclusif du GATT. C'est l'origine de « l'exception culturelle », formule souvent mal comprise.

Ainsi donc, dès le début, la Francophonie a marqué des points. Mais que veut-elle exactement ? À quoi sert-elle ?

Avant chaque sommet, paraissent des livres qui prétendent la définir. J'en ai une belle collection. Et je viens d'en relire quelques-uns. Je me reporterai d'abord à un des pères de la Francophonie,



Xavier Deniau, premier secrétaire général et fondateur de l'AIPLF, qui proposait, dans un « Que sais-je ? », une définition simple. La Francophonie a un sens linguistique : « Un francophone, c'est celui qui parle la langue française ». C'était déjà la définition de l'inventeur du terme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le géographe Onésime Reclus : « Nous acceptons comme francophones tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue ».

C'est peut-être un choix individuel ou la conséquence d'une situation : la langue de la famille, de l'école que l'on fréquente, du pays dans lequel on vit. La langue française n'est pas, par elle-même, porteuse de valeurs ; mais la France, ou tel ou tel autre groupe humain utilisant le français, peut être le défenseur de valeurs qu'il exprime dans cette langue. C'est ce qu'avait ressenti François Mitterrand quand il déclare, dans une de ses préfaces à des réflexions sur la politique extérieure de la France : « Personne n'entend plus un peuple, qui perd ses mots ». Il insiste d'ailleurs : « La vie de la langue [...] c'est d'abord la vie de ceux qui s'en servent, s'ils veulent encore penser, avec leurs propres mots, c'est-à-dire par eux-mêmes ».

Georges Pompidou était tout aussi pressant quand il lançait cette mise en garde : « Si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés purement et simplement. C'est à travers notre langue que nous existons dans le monde, autrement que comme un groupe parmi d'autres ».

Quant au général de Gaulle, il n'avait pas caché sa préoccupation : « Avant trente ans, si nous n'y prenons garde, on ne parlera plus qu'américain dans les organisations internationales. Et nos diplomates seront les premiers à s'y plier, devant les micros et caméras ».

Il avait été alerté, en 1965, par l'Académie des sciences : « Attachée à une défense active de la langue française dans les manifestations scientifiques internationales, inquiète des pressions exercées par certains organismes internationaux à caractère intergouvernemental en faveur de la seule langue anglaise, [l'Académie des sciences] émet le vœu d'une intervention de l'État pour le respect de la langue française scientifique. »

Peut-être aussi avait-il lu la note d'un autre père de la Francophonie, le bouillonnant et lucide Philippe Rossillon qui écrivait, le 7 janvier 1969 : « L'avenir de la langue française est incertain [...] Seuls les grands ensembles assurant une part importante de la production industrielle et du commerce mondial pourront à l'avenir imposer l'usage international d'une langue [...] la Communauté économique européenne reste à la mesure de l'Amérique. Elle est en passe, par l'effet de jalousies séculaires, d'adopter l'anglais. C'en serait fait du français et d'ailleurs de toutes les autres langues réduites à l'usage local, domestique ou littéraire [...] ».

Il était en phase avec Georges Pompidou déclarant : « Si le français ne restait pas la première langue de travail en Europe, celle-ci ne serait pas tout à fait européenne ». On sait que Pompidou avait posé comme condition aux Anglais, pour qu'ils rejoignent la Communauté européenne, le respect de la place éminente du français dans les institutions. Les Anglais oublièrent vite cet engagement, puis voulurent sortir de l'Europe : ce fut le Brexit.

Certains ont cru alors que le français allait retrouver en Europe sa place initiale. Il n'en est rien. Il faut, pour le comprendre, lire le livre de Samuel Huntington, *Le Choc des civilisations*, dont Henry Kissinger a dit qu'il était le livre le plus important depuis la fin de la guerre froide, tandis que Zbigniew Brzezinski évoquait : « une œuvre fondatrice qui va révolutionner notre vision des affaires internationales. Les éléments fondamentaux de toute culture ou civilisation sont la langue et la religion. [...] On a besoin d'une *lingua franca*. Une langue est mieux acceptée comme *lingua franca* si elle n'est pas identifiée à un groupe ethnique, à une religion ou à une idéologie particulière. Dans le passé,



l'anglais possédait ces caractéristiques, mais il s'est trouvé récemment déséthnétisé, ou moins marqué ethniquement ».

Au nom de cette théorie, on veut faire de l'anglais, qui n'est plus la langue des Anglais – qui d'ailleurs ne sont plus en Europe –, la langue de l'Europe. Si cette opération réussit, le rôle international du français sera très menacé. Jacques Chirac lui aussi l'avait bien compris : « Si demain l'anglais s'impose comme seule langue de travail en Europe, comment pourrions-nous défendre ailleurs le statut international de la Francophonie ? »

Cette perspective est d'autant plus inquiétante qu'elle peut avoir aussi des répercussions importantes dans le bassin d'expansion naturelle de la francophonie qu'est l'Afrique.

Une langue est faite pour être parlée, elle doit être utile.

L'Afrique a d'abord ses langues maternelles ; légitimement, elles doivent être respectées et enseignées dans les territoires dans lesquels elles sont pratiquées. Quant au français, il sert de langue d'accès à la modernité. Mais qu'en sera-t-il si les Africains doivent apprendre aussi, et presque nécessairement, une deuxième langue d'accès à la modernité, l'anglais ? N'y aura-t-il pas la tentation, par mesure d'économie, de faire l'impasse sur le français, qui ne serait plus indispensable ?

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement, il est temps, plus que temps, que vous vous saisissiez du problème dans sa globalité.

Nous résignerons-nous à suivre la Commission européenne dans sa volonté dissimulée, sournoise, d'imposer l'anglais comme seule langue de travail de l'Union, ou bien confirmerons-nous notre exigence de garder à chaque langue son statut de langue de l'Union, et appliquerons-nous cette idée que la langue de l'Europe, c'est la traduction ? Et ceci d'autant plus que les dispositions de traduction automatique ont fait, enfin, de grands progrès ?

N'en doutons pas, ce choix est vital pour l'avenir de la Francophonie, mais aussi pour le succès du combat pour la diversité culturelle qui est le nôtre. Peut-on défendre la diversité culturelle, telle que reconnue à l'Unesco, si nous marginalisons le français, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le portugais, en les enfermant progressivement dans l'usage domestique ?

Le combat pour la francophonie est aussi le combat pour les langues, les littératures du monde entier. La Francophonie ne combat pas seulement pour la langue française, elle se bat pour sauver Babel et la diversité de nos choix.

Si nous voulons être entendus, il faut aussi être exemplaires. Mais les Français sont-ils exemplaires dans la défense et la promotion de leur langue ?

En 1968, Georges Pompidou avait, pour la première fois, émis au Parlement l'adoption d'une loi sur la langue française en France : la loi Bas-Lauriol. Elle fut votée sans difficulté particulière.

En 1994, ce texte était devenu obsolète. Un nouveau texte, préparé successivement par Catherine Tasca puis Jacques Toubon, fut présenté. Il vint d'abord au Sénat et j'en fus le rapporteur. Cette fois, il fut l'objet d'une véritable campagne de dénigrement, extérieure au Parlement. L'attaque ne fut pas frontale ; faute de pouvoir en critiquer les intentions, on fit au texte un procès en ringardise : on parla d'une « loi d'épuration de la langue », d'une « atteinte à la liberté du choix de l'expression », M. Toubon fut accusé de vouloir remplacer le mot « football » par « balle au pied »... Dans les nombreuses auditions auxquelles je procédais, j'eus la surprise d'entendre que l'Académie des sciences reniait ses positions de 1968, et expliquait que l'anglais scientifique « était le latin du XXI<sup>e</sup> siècle ».



Je découvrais alors le poids et le rôle de l'index Garfield, un index américain qui ne rend compte que des découvertes scientifiques exprimées en anglais. Mais le monde des publicitaires était encore plus déchaîné et exigeait que les slogans des marques puissent être les mêmes sur tous les continents et... en anglais.

Le Parlement vota la loi, mais un grand constitutionnaliste fut mandaté par le monde de la publicité pour déférer la loi au Conseil constitutionnel qui en abrogea, au nom de la liberté d'expression, des articles importants ; on en voit le résultat tous les jours en France sur les affiches publicitaires. Quant à l'article précisant que la langue de l'école est le français, il est transgressé massivement par les universités depuis l'adoption de la loi dite Fioraso. Nos partenaires francophones, en particulier au Canada, s'en inquiètent et en viennent à douter de notre volonté d'exemplarité.

À l'occasion du Sommet, le gouvernement français voudra-t-il présenter ou laisser présenter au Parlement une loi réécrivant et actualisant la loi Toubon ?

L'opinion française l'attend, le public est souvent exaspéré par les débordements sans rimes ou raisons des publicitaires. À Marseille, on a pu lire : « Clean My Calanque! » ; sans doute l'œuvre d'un fada !

Mais il est temps de réagir !

Certains pourront trouver ces propos trop négatifs ou revendicatifs. Ils vont me dire que la Francophonie a aussi fait de grands progrès : elle est devenue une organisation internationale, avec un beau siège au cœur de Paris, des représentants sur tous les continents et elle ne cesse de s'élargir. Il y a des pays que l'on se réjouit d'accueillir enfin, d'autres qui y auraient toute leur place et dont l'absence est regrettée, telle l'Algérie.

Mais cette expansion permanente est-elle vraiment un bon signe ? Pourquoi adhère-t-on à l'Organisation ? Certains des candidats ont une pratique du français plus qu'anecdotique – je ne citerai personne. Il est difficile, certes, de refuser une demande insistante, répétée ; mais l'OIF ne risque-t-elle pas de devenir une Unesco-bis ? Ou une auberge espagnole ?

Peut-être le Sommet serait-il inspiré de faire une pause dans les adhésions et, en tout cas, de préférer l'approfondissement à l'élargissement.

N'oublions pas que la Francophonie est d'abord une communauté de langue qui prétend aussi servir des valeurs.

Au tout début, au temps de la décolonisation, il y a eu la Communauté franco-africaine. Elle avait un président de droit : le président de la République française. Elle s'est vite dissoute, mais beaucoup gardaient à l'esprit l'exemple du Commonwealth, constitué autour de la personne de la reine d'Angleterre. Notre reine d'Angleterre, c'est la langue française.

Voici ce que raconte Michel Jobert, qui fut longtemps le collaborateur de Georges Pompidou : « En 1963, j'avais rejoint l'équipe du Premier Ministre [...] Nous n'étions pas nombreux à imaginer qu'une langue pourrait, mieux que l'histoire et la politique, être le lien essentiel entre des communautés très diverses. [...] Les politiciens à la paupière lourde, mais à la volonté aussi légère que la cervelle (*sic*), haussèrent les épaules quand nous parvînmes à créer un Haut Comité à la langue française. C'était en mars 1966. »

Cet embryon de Communauté est sorti au départ de l'imagination féconde de quelques hommes, en France mais aussi ailleurs : Sénégal, Tunisie, Liban, Cambodge, Côte d'Ivoire. Ce rassemblement, d'abord accusé d'être un faux-nez néocolonialiste, a tenu à préciser ses valeurs ; il l'a fait à Niamey. Le



soupçon d'hypocrisie n'a pas pour autant disparu. Parce qu'il faut entretenir des rapports suivis entre États, que fait-on des États francophones, mais au sein desquels les pratiques ne sont pas tout à fait démocratiques ? Des institutions francophones – comme l'AIPLF, devenue l'Assemblée parlementaire de la Francophonie – ont sur ce point un rôle particulier à remplir, en acceptant en leur sein des Parlements issus d'élections « conformes à leur Constitution ».

Le rassemblement des pays francophones s'est fait autour d'une langue et de l'attachement à la liberté et à la démocratie. Mais il s'est institutionnalisé : il y a une Francophonie, avec un F majuscule – des ambassadeurs, des règles, une bureaucratie. Un humoriste africain disait récemment que le Sommet, c'était d'abord une réunion d'hommes en costume-cravate. Il y a aussi une francophonie, avec un f minuscule – celle des locuteurs de la langue.

Cette construction comporte aussi des risques.

Un autre grand francophone, Michel Guillou, nous mettait en garde : « Construire une forteresse homogène pour résister à un principe d'homogénéisation constitue le chemin le plus sûr vers l'échec ».

L'intitulé « Sommet des chefs d'État et de gouvernement » n'est-il pas trop limitatif ?

S'il y a, à l'origine de la Francophonie, des chefs d'État, il y a aussi des initiatives de passionnés, des hommes de culture, des universitaires, des écrivains, des élus locaux, et aussi de simples citoyens qui ont voulu, grâce à la communauté de langue, dialoguer avec d'autres francophones, vivant ailleurs. On en associe parfois quelques-uns à l'occasion des Sommets, mais sont-ils vraiment acteurs de ces grands-messes ?

Les initiatives individuelles dispersées sont vraiment le cœur battant de la francophonie (avec un f minuscule), mais il risque de battre de plus en plus faiblement. J'ai eu la chance de faire mon service national en qualité de coopérant. Chaque année, nous étions des milliers de jeunes Français à partir en Afrique, en général pour deux ans ; notre génération en a été marquée. Mais maintenant ?

J'ai eu la curiosité, au moment où je quittais le Sénat en 2018, de réaliser, à la demande du président Larcher, un rapport sur les occasions proposées aux jeunes Français et Africains de se connaître mieux. Je proposais alors qu'une initiative pour la jeunesse de France et d'Afrique soit mise en place ; les choses sont restées en l'état.

Il est indispensable que le Sommet de Paris prenne des initiatives pour offrir aux jeunes des occasions de se rencontrer. Il y a de longue date un Office franco-québécois de la jeunesse qui fait du bon travail. Pourquoi ne pas prendre exemple sur cette réalisation ? Il faut un Erasmus de la Francophonie, comme il y a un Erasmus de l'Union européenne.

Je suis également frappé de l'absence d'échos des Jeux de la Francophonie dans notre pays. Pourquoi nous passionnons-nous pour les Jeux olympiques et passons-nous sous silence les Jeux de la Francophonie ? La musique et le sport facilitent pourtant les échanges entre jeunes et moins jeunes. Quelles initiatives seront proposées cet automne ?

Nos chefs d'État et de gouvernement se réunissent cette fois-ci en France, à Paris. Il est juste qu'ils choisissent de se retrouver chaque fois sur un continent différent. Mais notre pays, parce qu'il est le berceau de la langue française, a un devoir d'animation particulier à jouer.

Certains doutent de notre réelle volonté à remplir ce devoir.



J'ai lu avec attention le texte d'un francophone militant, monsieur Ilyes Zouari, qui, avec un talent polémique remarquable, dénonce « la haine de la France à l'égard de la francophonie en 12 points ahurissants ». Il ne faut pas se contenter de répondre que c'est exagéré : il est temps de répondre par l'action.

J'ai visité par deux fois déjà le Château de Villers-Cotterêts où va se tenir le Sommet. Je me réjouis pour ma région – les Hauts-de-France – de la magnifique restauration du château du roi François I<sup>er</sup>. J'ai été sensible au remarquable parcours pédagogique, qui montre toutes les facettes de notre langue, dans son histoire et dans le monde, en recourant aux dernières technologies de l'intelligence artificielle.

Nous attendons beaucoup de ces nouvelles technologies, et en particulier qu'elles apportent une réponse opérationnelle à tous ceux qui arguent de l'inévitabilité du recours à l'anglais, au nom de la simplification et des économies.

Un organisme européen doté de moyens importants doit s'installer au Château pour travailler au développement de ces approches nouvelles. Les francophones ont, d'expérience, les nerfs à vif. Certains s'inquiètent donc d'entendre dire que la langue de travail de cet organisme pourrait être... l'anglais.

Il est nécessaire d'obtenir toutes les explications sur la nature de cet organisme, son fonctionnement et ses finalités. Je salue la Délégation générale à la langue française et aux langues de France pour le travail qu'elle fournit avec détermination.

Le Château de Villers-Cotterêts s'est réveillé, par la volonté du président de la République et d'un certain nombre de Français passionnés – n'est-ce pas, Monsieur l'Ambassadeur Albert Salon ? Mais cet écrin ne doit pas être le dernier refuge d'une belle langue endormie. Car la langue française est bien vivante : elle continue à donner à la littérature de belles œuvres, écrites en français, sur tous les continents. Cessons simplement de distinguer la littérature française de la littérature francophone. Quand éditera-t-on enfin Senghor, Aimé Césaire, les grands écrivains africains ou haïtiens dans La Pléiade ? L'Académie française, elle, montre l'exemple, car elle a su s'ouvrir.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'usage d'une langue n'est pas seulement un choix individuel. « La Francophonie est une géopolitique » disait Maurice Druon, l'inventeur de l'expression « pays ayant le français en partage ». Dans notre monde belliqueux, la Francophonie offre une possibilité rare, celle de rassembler des pays de l'Occident global et du Sud global.

Pour Huntington, il y avait un choc des cultures ; parmi ces cultures, un ensemble – regroupant l'Amérique du Nord et l'Europe – autour d'un dominant – les États-Unis d'Amérique – et utilisant une langue inévitable, l'anglais.

Le français, langue latine, présent sur tous les continents et en particulier en Europe et en Afrique, nous permet d'échapper à cet enfermement et de constituer aussi un espace de coopération et de compréhension présent dans l'Occident global comme dans le Sud global.

La Francophonie est donc une réponse pertinente aux problématiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Il nous appartient de la faire vivre. C'est notre intérêt ; cela doit être notre volonté. ○